



MAIL D'ACCOMPAGNEMENT à destination des salariés

Objet : **Le droit à la déconnexion au sein de votre établissement**

Bonjour,

Les établissements et les salariés de l'enseignement privé non lucratif (EPNL) ont été fortement impactés par les transformations rapides des organisations du travail, en lien notamment avec les usages du numérique (développement des outils de communication, des logiciels et plateformes, etc.).

Afin de mieux comprendre et accompagner ces transformations, les représentants des employeurs et des salariés de l'enseignement privé non lucratif s'engagent dans une démarche sur la thématique du droit à la déconnexion.

Dans ce cadre, nous invitons **les salariés de droit privé** à renseigner le questionnaire **anonyme** ci-dessous. Il permet de mieux comprendre les réalités et enjeux spécifiques au droit à la déconnexion dans votre établissement et également d'identifier les actions mises en œuvre ainsi que vos besoins sur cette thématique.

Un clic ICI ➡ [**QUESTIONNAIRE SALARIES**](#)

Vos réponses sont attendues jusqu'au **vendredi 3 novembre 2023**.

Afin de garantir la représentativité de cette enquête nous vous invitons à y participer. N'hésitez pas également à la diffuser largement autour de vous parmi les salariés de droit privé des établissements de l'enseignement privé non lucratif.

Nous vous remercions par avance de votre précieuse contribution.

Afin de garantir la confidentialité et l'anonymat des éléments recueillis, la réalisation de cette démarche est confiée aux cabinets Thomas Legrand Consultants et Actéhis.

Cette enquête est anonyme, les résultats ne sont pas disponibles au niveau de l'établissement.